



Mairie de GIGONDAS  
13 Place Gabrielle Andéol / 84190 – GIGONDAS  
Tél : 04.90.65.86.90. / Fax : 04.90.65.84.63

## ARRETE DU MAIRE

### ARRETE PRESCRIVANT LA PROROGATION de l'ENQUETE PUBLIQUE de la 2<sup>ème</sup> modification du PLU

ARRETE NUMERO : A18/120

DATE : 25/10/2018

LE MAIRE,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment les Articles L-153-36 et suivants et R-153.1 et suivants ;

Vu la loi N° 83-630 du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement ;

VU le décret n° 2011-2018 du 29 décembre 2011 portant réforme de l'enquête publique,

Vu la délibération du 27 mars 2013 approuvant le PLU de la commune de Gigondas ;

Vu les pièces du dossier soumis à l'enquête ;

Vu l'ordonnance en date du 04/09/2018 de M. le Président du Tribunal Administratif de Nîmes désignant Monsieur Michel du CREST en qualité de commissaire enquêteur,

Considérant que l'annonce de l'enquête publique par voie de publication dans sa deuxième phase (8 jours après l'ouverture de l'enquête) n'a pu être réalisé dans ce délai ;

Considérant que la prolongation de cette enquête publique permettra une meilleure information et participation du public à ce projet ;

Le Maire,

Après consultation du commissaire enquêteur précité,

**ARRETE**

#### **ARTICLE 1 :**

L'enquête publique relative à la procédure de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de GIGONDAS qui devait se dérouler du 15 Octobre au 15 Novembre 2018 **est prorogé de huit jours soit jusqu'au 22 novembre inclus.**

#### **ARTICLE 2 :**

L'ensemble des dispositions de l'arrêté du Maire de GIGONDAS N° 18/110 en date du 25/09/2018 demeurent applicables à l'exception de celles modifiées par le présent arrêté.

#### **ARTICLE 3 :**

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés à la mairie de Gigondas pendant **39 jours consécutifs** aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, du lundi 15 octobre 2018 au **22 novembre 2018 inclus.**

#### **ARTICLE 4 :**

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie le :

- 15 octobre 2018 de 10 heures à 13 heures

- 5 novembre 2018 de 10 heures à 13 heures
- 22 novembre 2018 de 10 heures à 13 heures (en lieu et place du 15 novembre 2018)

**ARTICLE 5 :**

Un avis au public annonçant la prorogation de la présente enquête sera publié par voies d'affichage au siège de la commune, ainsi que sur son site Internet.

La deuxième publication qui interviendra au plus tard le mardi 30 novembre selon le règlement habituel des journaux locaux ou régionaux, fera mention de cette prorogation et du changement de la dernière permanence de Monsieur le Commissaire enquêteur.

Fait à Gigondas le 25/10/2018

Le Maire

Eric UGHETTO

